



MAIRIE

69870- POULE LES ECHARMEAUX

Tél : 04.74.03.64.48- Fax : 04 74 03 68 71

secretariat@poulelesecharmeaux.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du Vendredi 10 Mai 2019

Date de la convocation : 6 mai 2019

Présents : Joëlle COULEUR ; Jean-Marc TRONCY ; Raphaël CODELLO ; Monique CARRET ; Jean-Marc DESMONCEAUX ; Isabelle PETIT ; Anne FIMBEL ; Jean-Baptiste BÉROUJON ; Colette FLÈCHE ; Aymeric CHAMPALE ; Bernadette LABROSSE ; Nicolas DÉAL ; Jean-Marc BASSY

Excusé : Vincent HOFFMANN pouvoir à Jean-Marc DESMONCEAUX ;

Secrétaire de Séance : Jean-Marc BASSY

Le compte rendu de la séance du 5 avril 2019 est approuvé.

CONSEIL MUNICIPAL

1. CCAB : Madame le Maire rappelle que la commune est adhérente au Centre Culturel Associatif du Beaujolais depuis février 2015. La délibération n° 2015-26 précisait que Mme Anne Fimbel, conseillère municipale et élue membre du CCAB, représentait Mme Mélinand, ancien Maire de la Commune, ainsi que Mme Colette Flèche élue membre suppléante. Mme le Maire précise qu'il convient de renouveler cette délibération suite au changement de Maire. Elle propose de reconduire Mmes Anne Fimbel et Colette Flèche en tant qu'élues au sein du CCAB. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITE

2. Mise en tourisme du Col des Echarmeaux : Mme le Maire informe le conseil municipal que deux réunions ont eu lieu avec la commune et les prestataires de services afin de restituer les conclusions de l'étude des 3 scénarios proposés (voir compte rendu de conseil municipal du 5 avril dernier). Lors de la réunion du 23 avril un comité d'acteurs locaux a été créé avec deux responsables locaux : Monsieur Bertrand Fimbel et Madame Caroline Goux, qui travailleront en étroite liaison avec la commission tourisme de la commune. Mme Fimbel rappelle que la compétence tourisme est une compétence de la COR, mais celle-ci prévoit-elle également l'investissement relatif à un des trois scénarios proposés ? Mme le Maire donne lecture d'une synthèse rédigée par le comité.
3. Pause gourmande : elle aura lieu les 3 et 4 août au col. La gratuité pour les exposants a été adoptée en bureau communautaire du 25 avril dernier.
4. Transfert de la mairie : Mme le Maire informe que la COR a reversé à la commune la somme de 3 663,39 € correspondant à la recette des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) suite au transfert de la mairie dans ses nouveaux locaux.
5. RGD : Mme le Maire informe que la COR propose un service mutualisé avec un agent formé par la mairie de Tarare. Ce Règlement Général sur la Protection des Données a été mis en place le 25 mai 2018. Les collectivités doivent se mettre en conformité avant mai 2021. Le coût de ce service pour la commune s'élèverait à 268 € par jour.

URBANISME

6. Projet éolien : Mme le Maire rappelle qu'une réunion s'est tenue en mairie de Ranchal, avec une association opposée à l'éolien, présentant des arguments scientifiques. Ceux-ci n'ont pas permis de se faire une idée claire. Après discussion avec le Maire de Ranchal, il conviendrait que les conseillers des deux communes rencontrent les élus de Valsonne ou de St Bonnet les Bruyères afin de prendre le temps de la réflexion et de ne pas fermer la porte au projet.
7. Révision du Plan Local d'Urbanisme : Mme le Maire rappelle qu'une réunion avec les Personnes Publiques Associées est prévue le 14 mai afin de leur présenter la synthèse du diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (approuvé lors du conseil municipal du 12/07/2018), le règlement écrit et graphique ainsi que les Orientations d'Aménagement et de Programmation. Une réunion publique est également prévue le 11 juin à 20 heures.

VOIRIE

8. Fleurissement : les plantations sont prévues le jeudi 23 mai à partir de 18 heures. Un appel aux bénévoles sera fait par affichage dans les commerces et sur le site de la commune.

9. Chemin de Pierre Longue : Mme le Maire donne lecture du courrier de Mme Dobremetz et Monsieur Métras. Celui-ci précise que beaucoup de véhicules utilisent le chemin de Pierre Longue en sens interdit, à une vitesse excessive. Mme le Maire donne l'historique de cette route : Monsieur Maillot, ancien Maire, a pris un arrêté pour mettre la voie en sens interdit sauf riverains ; Mme Corcelette en 2002 a fait enlever « sauf riverains ». La route est donc devenue en sens interdit côté Chenelette. Mme le Maire a rencontré des habitants du hameau sur ce problème, il en est ressorti qu'un questionnaire écrit n'était pas nécessaire. Deux solutions sont soulevées : fermer la route côté Chenelette avec des rochers, ou installer des ralentisseurs. Une réflexion est engagée. La parole sera donnée aux habitants de Pierre Longue en fin de séance.

BATIMENTS

10. Vestiaires foot : Mme le Maire informe que le ballon d'eau chaude des vestiaires a été remplacé en urgence par M. Mallecourt pour un coût de 1 491,31 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES

11. Commission village d'accueil : Mme le Maire informe qu'un café rencontre a eu lieu chez « Le Gribouille » le 26 avril dernier réunissant les nouveaux habitants installés en 2017 et en 2018 en présence de la commission et d'un représentant de Village d'Accueil. Ce fut un moment très convivial, riche en interactions et très prometteur.
12. CCAB : dans le cadre du Festival en Beaujolais, la fanfare de rue SopaLoca donnera son spectacle le 27 juin à 19 heures près de la cabane du plan d'eau. Entrée à 5 €. Possibilité pour la commune d'acheter un lot de places pour offrir aux présidents d'associations. Le dépliant du festival sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants.
13. Les Mains Vertes : Mme le Maire informe de l'arrêt de l'association avec répartition des sommes restantes entre l'Association des Familles, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et les deux écoles de la commune.
14. Randonnée cyclo route et VTT par l'AZVEL : Mme le Maire informe que la randonnée passera sur notre commune le dimanche 12 mai (de La Garenne à la Nuizière, et de Chanrion à Bois Maty).
15. Ecurie des Lapins : 9^{ème} balade Beaujolaise le 6 juillet entre 16h45 et 18 h passage sur la RD 337 et la RD 110. (Route du Bourg, Route Centrale, Route la Scierie)
16. Tournoi Aurélien Giraud : samedi 1^{er} juin tournoi du FCLP en mémoire d'Aurélien Giraud aura lieu à Lamure au stade Joannès Dumas.
17. Elections européennes : dimanche 26 mai, distribution du planning des permanences.
18. Marché du dimanche : exceptionnellement il aura lieu le samedi 11 mai de 16h à 19h.
19. Fête de l'école publique prévue le vendredi 21 juin.
20. Chemin de Pierre Longue : Mme le Maire donne la parole aux habitants du hameau de Pierre Longue qui exposent le problème des véhicules qui empruntent le sens interdit.
21. Prochain conseil municipal : le 14 juin 2019 à 20h30.

Séance levée à 21H45